

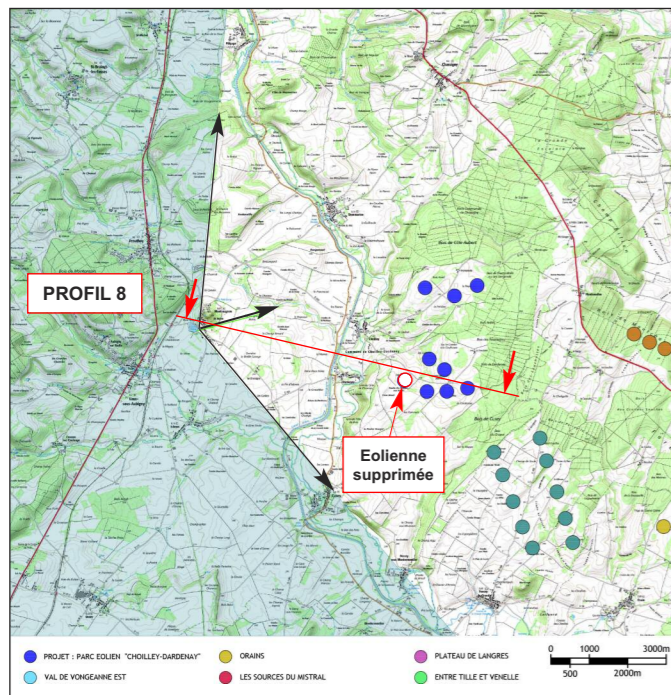


PHOTOMONTAGE DU PROJET EOLIEN EOLE DES CHARMES
(angle de vue d'environ 60°, correspondant à la vision humaine et centré sur le projet)

PERCEPTION VERS LE PARC ÉOLIEN DEPUIS LA RD171, AU SUD DU VILLAGE DE MONTSAUGEON



Photomontage du projet éolien



carte de repérage du photomontage et du profil topographique

Caractéristiques de la prise de vue

- Distance de l'éolienne la plus proche : **eolienne E7 distante de 5 100 m**
- Distance de l'éolienne la plus éloignée : **eolienne E9 distante de 6 300 m**
- Altitude de la prise de vue : 272 mètres



Photomontage du projet éolien avec repérage des éoliennes



Vue du site avant projet

La prise de vue a été réalisée depuis la RD171, en partie Sud du village de Montsaugon. L'éolienne la plus proche est implantée à 5 100 mètres (eol E7) et l'éolienne la plus éloignée est implantée à 6 300 mètres (eol E9) de l'observateur.

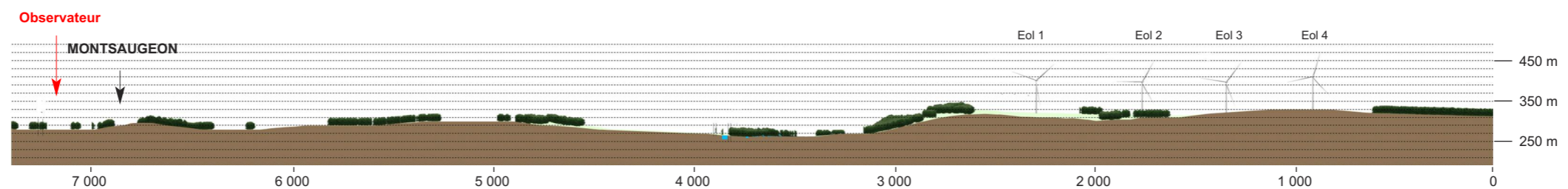
Le village de Montsaugon est implanté en partie Ouest de la butte, limitant ainsi les perceptions visuels vers le projet éolien. Avec la distance l'impact visuel des éoliennes diminue. De plus, les ondulations du relief et la végétation rurale contribuent à limiter l'impact visuel des éoliennes.

Covisibilité :

Le village de Montsaugon possède un patrimoine protégés au titre des Monuments Historiques important (Eglise, Halles, Croix du donjon). La proximité du village par rapport au projet éolien peut générer un impact de covisibilité. Cependant, la végétation péri-urbaine masque en grande partie les éoliennes.



PHOTOMONTAGE DU PROJET EOLIEN EOLE DES CHARMES (angle de vue d'environ 60°, correspondant à la vision humaine et centré sur le projet)

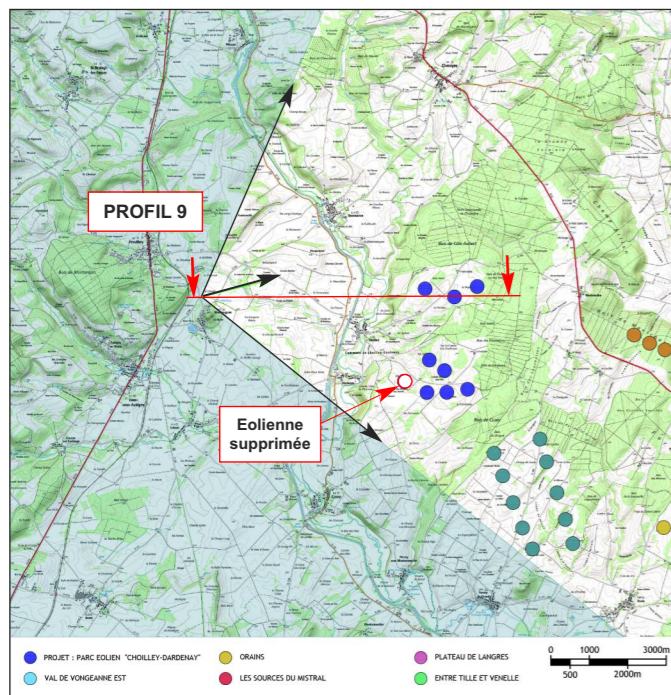


PROFIL TOPOGRAPHIQUE PHOTOMONTAGE 8

PERCEPTION VERS LE PARC ÉOLIEN DEPUIS LA RD300, AU NORD DU VILLAGE DE MONTSAUGEON



Photomontage du projet éolien



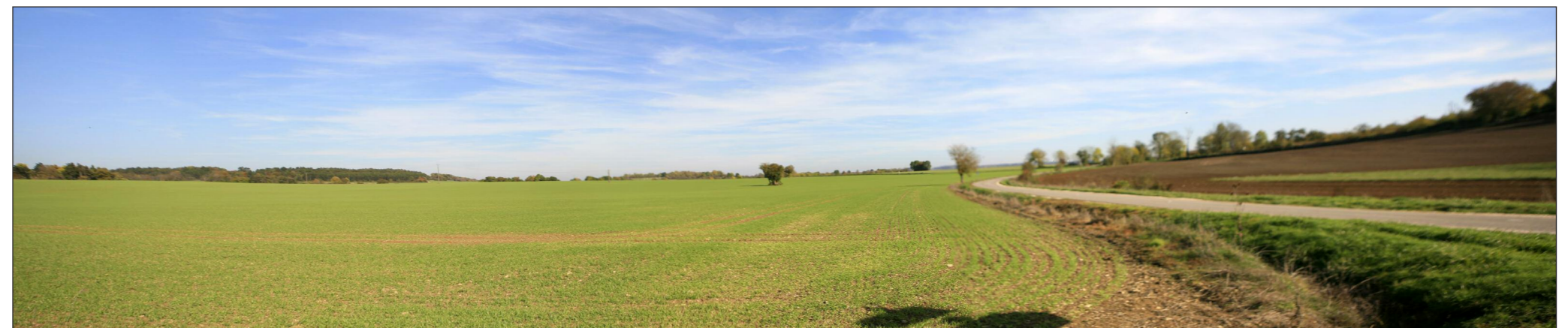
carte de repérage du photomontage et du profil topographique

Caractéristiques de la prise de vue

- Distance de l'éolienne la plus proche : **eolienne E7 distante de 5 100 m**
- Distance de l'éolienne la plus éloignée : **eolienne E9 distante de 6 200 m**
- Altitude de la prise de vue : 270 mètres



Photomontage du projet éolien avec repérage des éoliennes



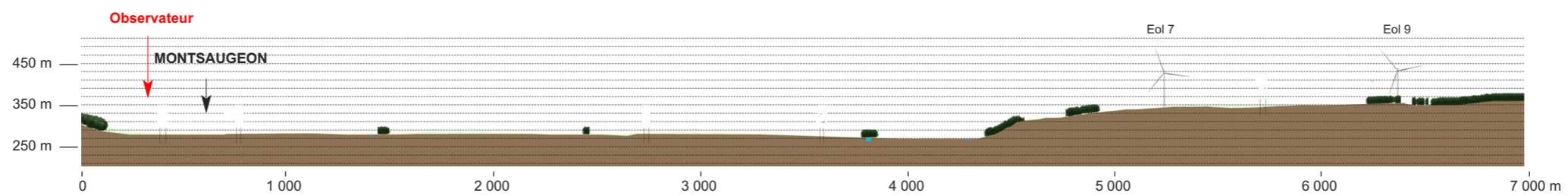
Vue du site avant projet

La prise de vue a été réalisée depuis la RD300, au Nord du village de Montsaugéon. L'éolienne la plus proche est implantée à 5 100 mètres (eol E7) et l'éolienne la plus éloignée est implantée à 6 200 mètres (eol E9) de l'observateur.

Le photomontage montre que l'impact visuel des éoliennes est en grande partie limité et masqué par la configuration du relief, par la présence de la végétation rurale et par la distance d'implantation entre l'observateur et le projet éolien.



PHOTOMONTAGE DU PROJET EOLIEN EOLE DES CHARMES (angle de vue d'environ 60°, correspondant à la vision humaine et centré sur le projet)

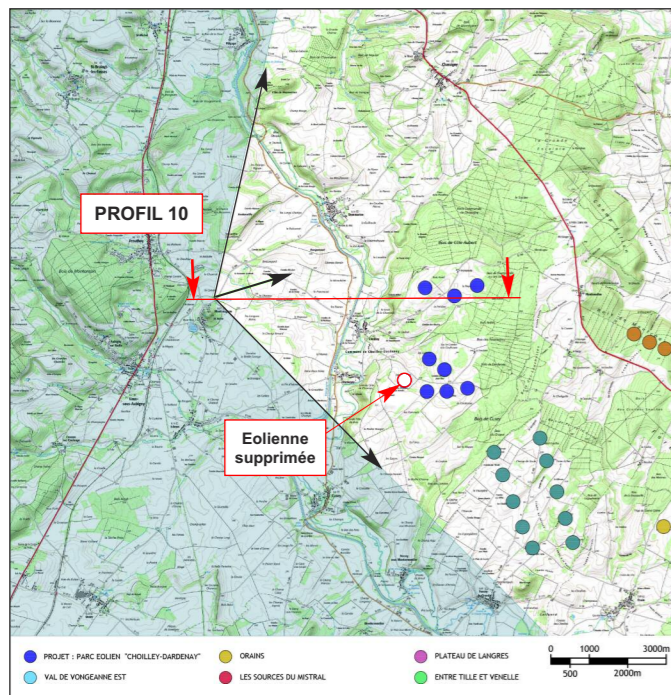


PROFIL TOPOGRAPHIQUE PHOTOMONTAGE 9

PERCEPTION VERS LE PARC ÉOLIEN DEPUIS LA RD300, AU NORD DU VILLAGE DE MONTSAUGEON



Photomontage du projet éolien



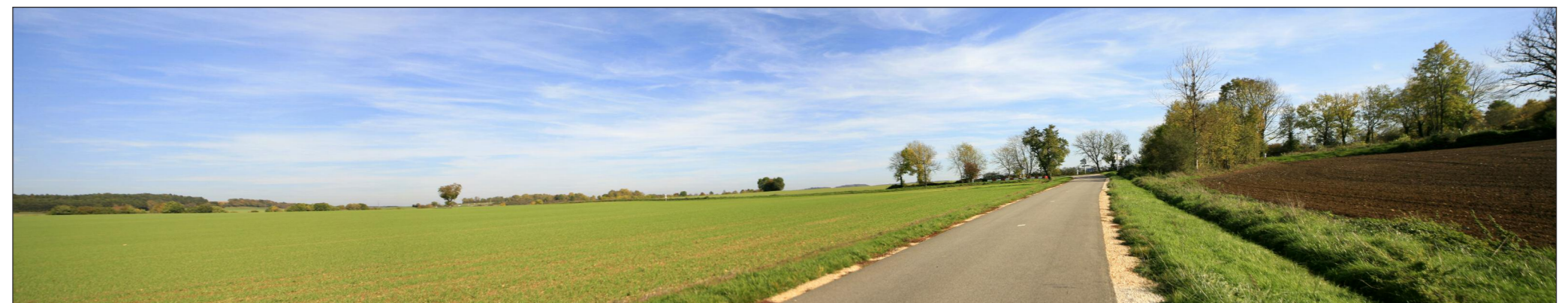
carte de repérage du photomontage et du profil topographique

Caractéristiques de la prise de vue

- Distance de l'éolienne la plus proche : **eolienne E7 distante de 4 800 m**
- Distance de l'éolienne la plus éloignée : **eolienne E9 distante de 5 900 m**
- Altitude de la prise de vue : 270 mètres



Photomontage du projet éolien avec repérage des éoliennes



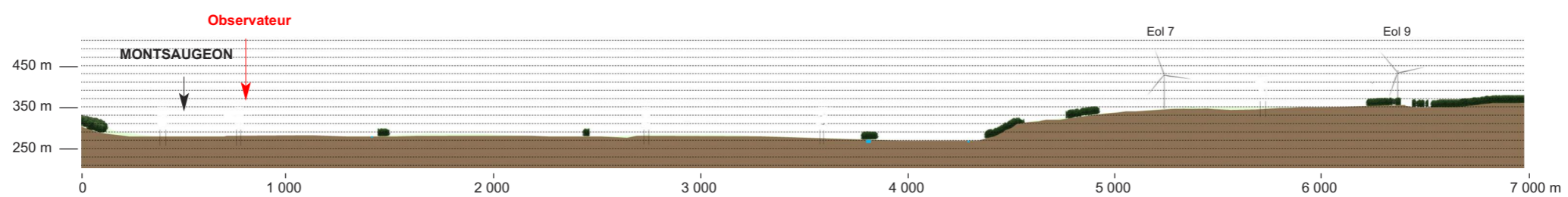
Vue du site avant projet

La prise de vue a été réalisée depuis la RD300, au Nord du village de Montsaugéon. L'éolienne la plus proche est implantée à 4 800 mètres (eol E7) et l'éolienne la plus éloignée est implantée à 5 900 mètres (eol E9) de l'observateur.

Au sein de ce paysage rural ouvert, les points de vue vers le projet éolien sont extrêmement variables. La présence de vastes espaces agricoles génèrent des points de vue panoramiques et lointains vers le projet éolien. L'impact des éoliennes est fortement atténué. Les coteaux et les espaces boisés créent un écran visuel qui limite les perceptions vers les éoliennes.



PHOTOMONTAGE DU PROJET EOLIEN EOLE DES CHARMES (angle de vue d'environ 60°, correspondant à la vision humaine et centré sur le projet)



PROFIL TOPOGRAPHIQUE PHOTOMONTAGE 10

2.0 ANALYSE DU RISQUE DE SATURATION VISUELLE DES VILLAGES ET HAMEAUX

Dans le but de répondre à la demande de compléments et aux observations faisant suite à l'enquête publique, nous avons réalisé 9 cartes afin d'analyser et de visualiser les risques d'encerclement et de saturation visuelle des villages implantés en périphérie du projet éolien Eole des Charmes.

Les sites d'observation sont concentrés sur les champs visuels possibles et fréquentés, à partir des axes de circulation des espaces urbanisés, et notamment en partie centrale des villages concernés.

Les villages pris en compte pour l'analyse du risque de saturation visuelle sont :

- CHOILLEY
- DARDENAY
- CUSEY
- ISÔMES
- MONTSAUGEON
- PRAUTHOY
- DOMMARIEN
- CHASSIGNY
- COUBLANC

LA NOTION DE SATURATION VISUELLE

La saturation visuelle comme le mitage des paysages par l'éolien constitue l'un et l'autre les limites d'un développement éolien respectueux du paysage et de la qualité du cadre de vie des habitants.

Autant la création de pôles de densification de l'éolien est le corollaire inévitable de la lutte contre le mitage du paysage, autant cette stratégie doit être fortement encadrée pour éviter les dérives.

L'enjeu est de protéger les riverains des parcs éoliens vis-à-vis d'une omniprésence de l'éolien autour de leur lieu de vie, d'un développement anarchique des projets éoliens et d'une perte de lisibilité de leur paysage quotidien, l'ensemble induisant une perte des points de repère identitaires des habitants et un sentiment d'envahissement de l'espace privatif.

LA SATURATION VISUELLE, UN ENJEU MAJEUR

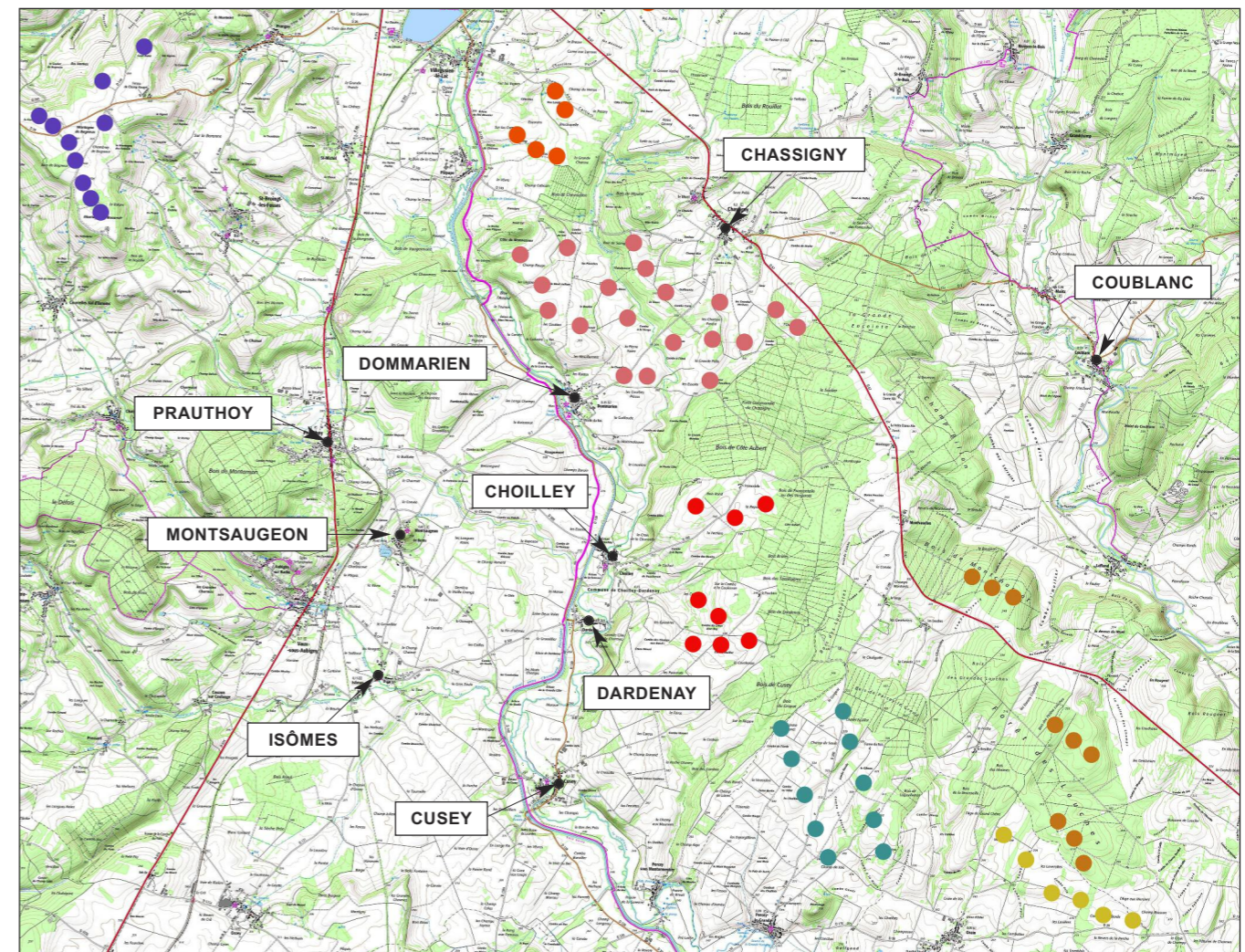
La multiplication des projets éoliens peut envahir progressivement l'intégralité du champ visuel d'un observateur à partir des limites, voire du coeur d'une agglomération.

Les recommandations du **Schéma Régional Eolien** prévoit que :

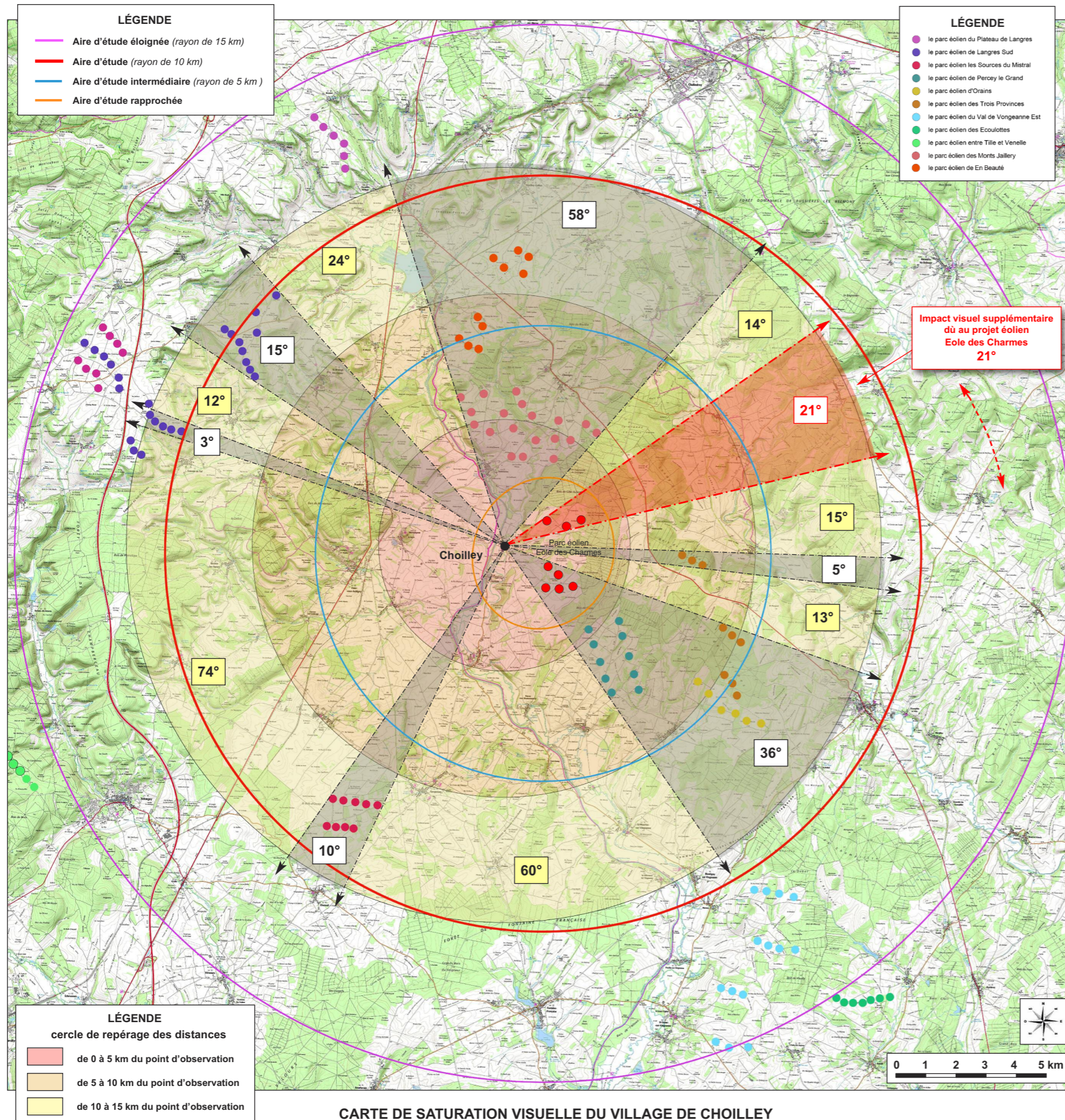
le seuil d'alerte est atteint lorsque plus de 50 % du panorama est occupé par l'éolien.

La maîtrise de l'effet de saturation et d'encerclement dépend de nombreux facteurs, tels que :

- la gestion des respirations et des dégagements visuelles.
- la distance séparant les différents parcs éoliens.
- le nombre d'éoliennes et de parcs éoliens.
- la logique d'implantation et de répartition des éoliennes.



REPERAGE DES VILLAGES PRIS EN COMPTE POUR L'ANALYSE DE LA SATURATION VISUELLE DU PROJET EOLIEN EOLE DES CHARMES



Le point d'observation de la carte d'étude de la saturation visuelle est situé au centre du village de Choilley, en partie Ouest du projet éolien Eole des Charmes.

ANALYSE DU RISQUE DE SATURATION DU VILLAGE DE CHOILLEY

1 - LES SECTEURS DE PERCEPTION SANS ÉOLIENNE (ZONES DE RESPIRATION) :
 Les zones de respiration représentent un angle de perception total de 212°, soit 59 % du panorama global (212° sur 360° soit : 58.8 %).
 Le seuil d'alerte préconise au minimum 50 % du panorama sans perception d'éolienne.
 L'ensemble des zones de respiration (59 % du panorama) est supérieur au seuil préconisé.

2 - LES SECTEURS DE PERCEPTION DES ÉOLIENNES :
 Les secteurs de perception représentent un angle de perception total de 127°, soit 35 % du panorama global (127° sur 360° soit : 35.2 %).
 Le seuil d'alerte préconise un maximum de 50 % du panorama occupé par l'éolien.
 L'ensemble des zones de perception (35 % du panorama) est inférieur au seuil d'alerte. (lorsque plus de 50 % du panorama est occupé par l'éolien).

3 - IMPACT VISUEL SUPPLÉMENTAIRE DÛ AU PARC ÉOLIEN EOLE DES CHARMES :
 L'implantation du parc éolien Eole des Charmes génère un angle de perception visuelle supplémentaire de 21° (réparti en 1 secteur angulaire de 21°).
 soit 6 % du panorama global (21° sur 360° soit : 5.8 %).

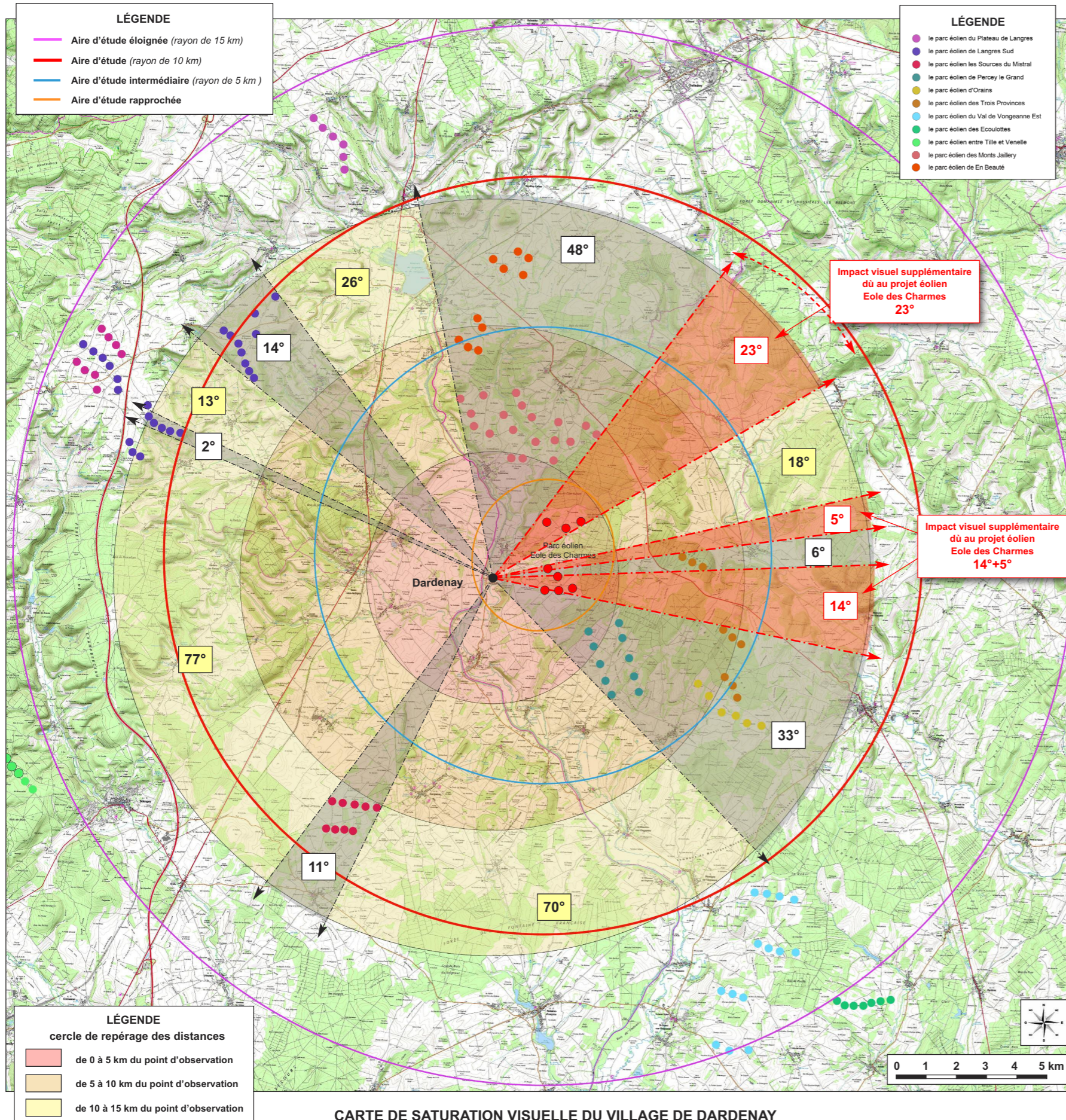
L'ensemble des secteurs de perception des éoliennes (Parcs éoliens existants et Parc éolien Eole des Charmes) répartis dans un rayon maximal de 15 km autour du village de Choilley représente un angle de perception total de 148° (127° + 21°).
 Soit environ 41 % du panorama global (148° sur 360° soit : 41.1 %).

L'angle de perception total des éoliennes de 148°, soit 41 % du panorama global est inférieur au seuil d'alerte (lorsque plus de 50 % du panorama est occupé par l'éolien).

PAS DE RISQUE DE SATURATION VISUELLE DU VILLAGE DE CHOILLEY

Les résultats d'analyse de la carte de saturation visuelle indique qu'il n'y a pas de risque de saturation du village de Choilley.

CARTE DE SATURATION VISUELLE DU VILLAGE DE CHOILLEY



Le point d'observation de la carte d'étude de la saturation visuelle est situé au centre du village de Dardenay, en partie Ouest du projet éolien Eole des Charmes.

ANALYSE DU RISQUE DE SATURATION DU VILLAGE DE DARDENAY

1 - LES SECTEURS DE PERCEPTION SANS ÉOLIENNE (ZONES DE RESPIRATION) :

Les zones de respiration représentent un angle de perception total de 204°, soit 57 % du panorama global (204° sur 360° soit : 56.6 %).
Le seuil d'alerte préconise au minimum 50 % du panorama sans perception d'éolienne.
L'ensemble des zones de respiration (57 % du panorama) est supérieur au seuil préconisé.

2 - LES SECTEURS DE PERCEPTION DES ÉOLIENNES :

Les secteurs de perception représentent un angle de perception total de 114°, soit 32 % du panorama global (114° sur 360° soit : 31.6 %).
Le seuil d'alerte préconise un maximum de 50 % du panorama occupé par l'éolien.
L'ensemble des zones de perception (32 % du panorama) est inférieur au seuil d'alerte. (lorsque plus de 50 % du panorama est occupé par l'éolien).

3 - IMPACT VISUEL SUPPLÉMENTAIRE DÛ AU PARC ÉOLIEN EOLE DES CHARMES :

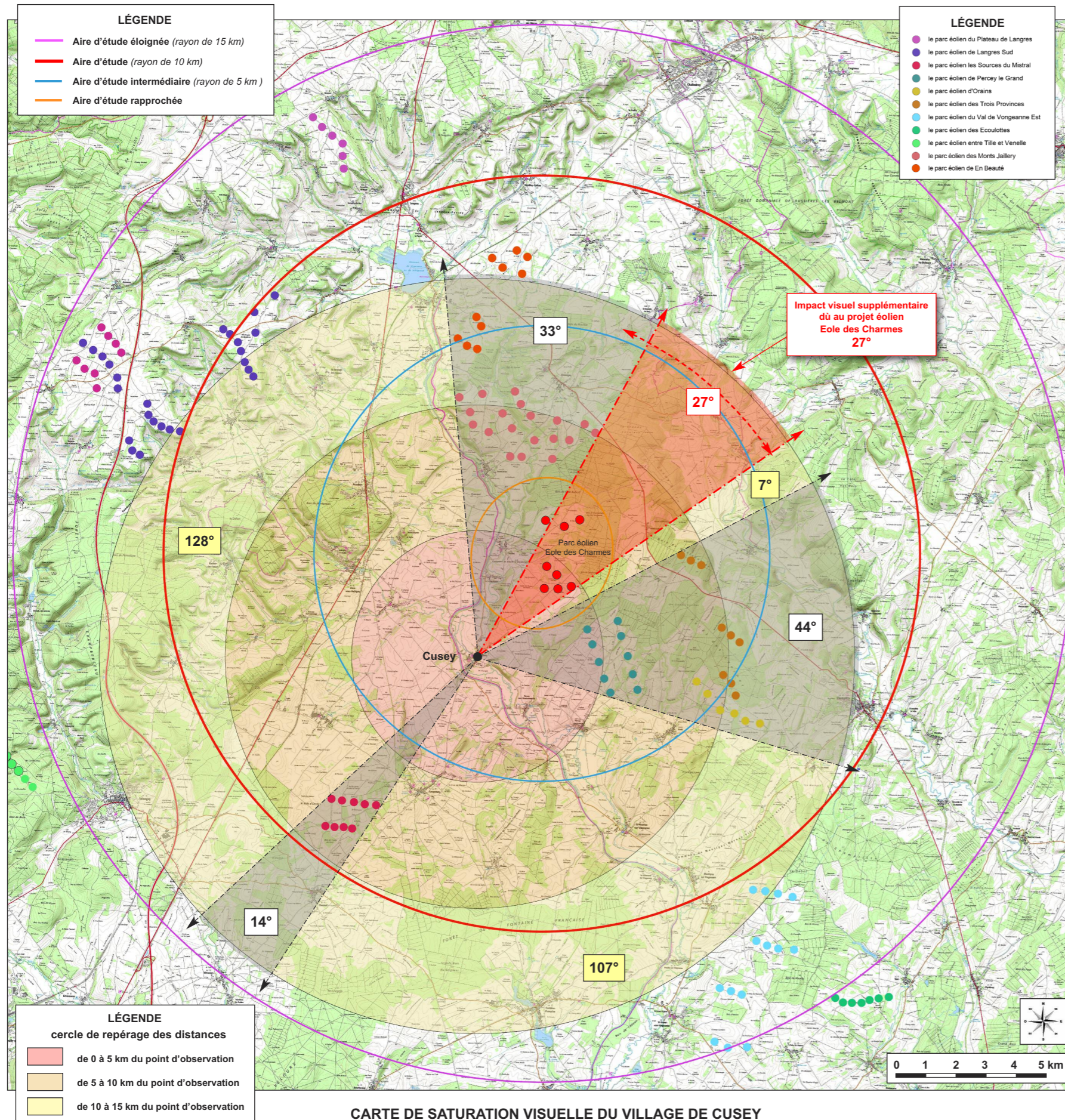
L'implantation du parc éolien Eole des Charmes génère un angle de perception visuelle supplémentaire de 42° (réparti en 3 secteurs angulaires de 14°).
soit 11 % du panorama global (42° sur 360° soit : 11.6 %).

L'ensemble des secteurs de perception des éoliennes (Parcs éoliens existants et Parc éolien Eole des Charmes) répartis dans un rayon maximal de 15 km autour du village de Dardenay représente un angle de perception total de 157° (114° + 42°).
Soit environ 43 % du panorama global (157° sur 360° soit : 43.3 %).

L'angle de perception total des éoliennes de 157°, soit 43 % du panorama global est **inférieur au seuil d'alerte** (lorsque plus de 50 % du panorama est occupé par l'éolien).

PAS DE RISQUE DE SATURATION VISUELLE DU VILLAGE DE DARDENAY

Les résultats d'analyse de la carte de saturation visuelle indique qu'il n'y a pas de risque de saturation du village de Dardenay.



Le point d'observation de la carte d'étude de la saturation visuelle est situé au centre du village de Cusey, en partie Sud-Ouest du projet éolien Eole des Charmes.

ANALYSE DU RISQUE DE SATURATION DU VILLAGE DE CUSEY

1 - LES SECTEURS DE PERCEPTION SANS ÉOLIENNE (ZONES DE RESPIRATION) :

Les zones de respiration représentent un angle de perception total de 242°, soit 67 % du panorama global (242° sur 360° soit : 67.2 %).
Le seuil d'alerte préconise au minimum 50 % du panorama sans perception d'éolienne.
L'ensemble des zones de respiration (67 % du panorama) est supérieur au seuil préconisé.

2 - LES SECTEURS DE PERCEPTION DES ÉOLIENNES :

Les secteurs de perception représentent un angle de perception total de 91°, soit 25 % du panorama global (91° sur 360° soit : 25.2 %).
Le seuil d'alerte préconise un maximum de 50 % du panorama occupé par l'éolien.
L'ensemble des zones de perception (25 % du panorama) est inférieur au seuil d'alerte (lorsque plus de 50 % du panorama est occupé par l'éolien).

3 - IMPACT VISUEL SUPPLÉMENTAIRE DÛ AU PARC ÉOLIEN EOLE DES CHARMES :

L'implantation du parc éolien Eole des Charmes génère un angle de perception visuelle supplémentaire de 27° (réparti en 1 secteur angulaire de 27°), soit 8 % du panorama global (27° sur 360° soit : 7.5 %).

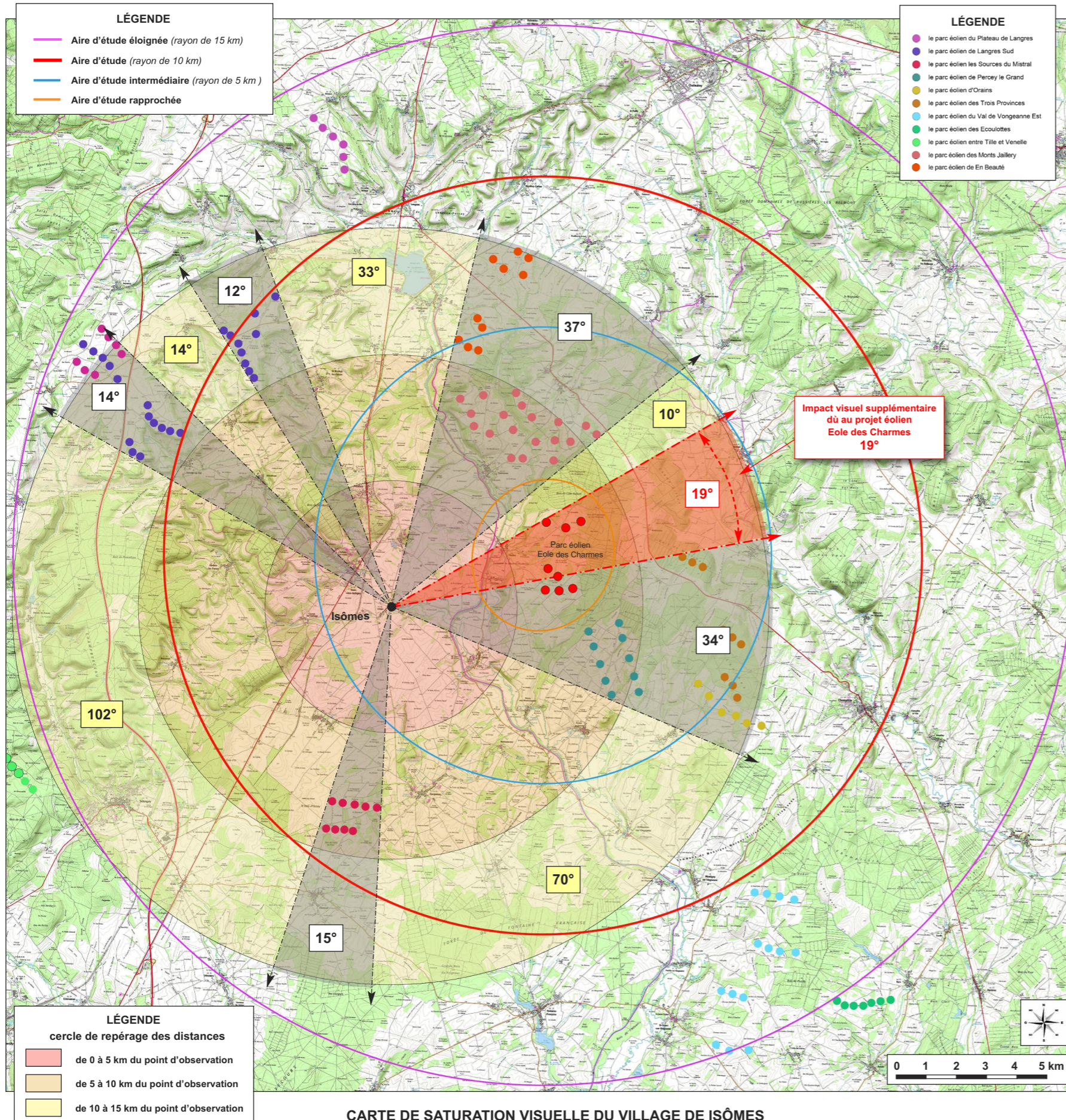
L'ensemble des secteurs de perception des éoliennes (Parcs éoliens existants et Parc éolien Eole des Charmes) répartis dans un rayon maximal de 15 km autour du village de Cusey représente un angle de perception total de 118° (91° + 27°).
Soit environ 33 % du panorama global (118° sur 360° soit : 32.7 %).

L'angle de perception total des éoliennes de 118°, soit 33 % du panorama global est inférieur au seuil d'alerte (lorsque plus de 50 % du panorama est occupé par l'éolien).

PAS DE RISQUE DE SATURATION VISUELLE DU VILLAGE DE CUSEY

Les résultats d'analyse de la carte de saturation visuelle indique qu'il n'y a pas de risque de saturation du village de Cusey.

CARTE DE SATURATION VISUELLE DU VILLAGE DE CUSEY



Le point d'observation de la carte d'étude de la saturation visuelle est situé au centre du village de Isômes, en partie Ouest du projet éolien Eole des Charmes.

ANALYSE DU RISQUE DE SATURATION DU VILLAGE DE ISÔMES

1 - LES SECTEURS DE PERCEPTION SANS ÉOLIENNE (ZONES DE RESPIRATION) :

Les zones de respiration représentent un angle de perception total de 229°, soit 64 % du panorama global (229° sur 360° soit : 63.6 %).

Le seuil d'alerte préconise au minimum 50 % du panorama sans perception d'éolienne.

L'ensemble des zones de respiration (64 % du panorama) est supérieur au seuil préconisé.

2 - LES SECTEURS DE PERCEPTION DES ÉOLIENNES :

Les secteurs de perception représentent un angle de perception total de 112°, soit 31 % du panorama global (112° sur 360° soit : 31.1 %).

Le seuil d'alerte préconise un maximum de 50 % du panorama occupé par l'éolien.

L'ensemble des zones de perception (31 % du panorama) est inférieur au seuil d'alerte, (lorsque plus de 50 % du panorama est occupé par l'éolien).

3 - IMPACT VISUEL SUPPLÉMENTAIRE DÛ AU PARC ÉOLIEN EOLE DES CHARMES :

L'implantation du parc éolien Eole des Charmes génère un angle de perception visuelle supplémentaire de 19° (répartit en 1 secteur angulaire de 19°).

soit 5 % du panorama global (19° sur 360° soit : 5.2 %).

L'ensemble des secteurs de perception des éoliennes (Parcs éoliens existants et Parc éolien Eole des Charmes) répartis dans un rayon maximal de 15 km autour du village de Isômes représente un angle de perception total de 131° (112° + 19°).

Soit environ 36 % du panorama global (131° sur 360° soit : 36.3 %).

L'angle de perception total des éoliennes de 131°, soit 36 % du panorama global est inférieur au seuil d'alerte (lorsque plus de 50 % du panorama est occupé par l'éolien).

PAS DE RISQUE DE SATURATION VISUELLE DU VILLAGE DE ISÔMES

Les résultats d'analyse de la carte de saturation visuelle indique qu'il n'y a pas de risque de saturation du village de Isômes.